

# FICHE TECHNIQUE PERMIS DE FORMER

## OBJECTIFS :

- Accueillir, informer et de guider les nouveaux entrants
- Organiser leurs activités dans l'entreprise, conformément au référentiel de formation et aux consignes du CFA
- Favoriser l'acquisition de savoir-faire et savoir-être professionnels
- Evaluer l'acquisition des compétences en relation avec le CFA

**PUBLIC CIBLE :** Toute personne susceptible d'encadrer un alternant en tant que tuteur/maître d'apprentissage dans le secteur des CHR

## PREREQUIS :

- Tuteur :
  - Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle et une qualification en rapport avec l'objectif de la professionnalisation visé
  - Ne pas suivre simultanément plus de 3 bénéficiaires de contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage ou de reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A), (2 si le tuteur est le chef d'entreprise)
- Maître d'apprentissage :
  - Soit être titulaire d'un diplôme ou titre du même domaine que celui visé par l'apprenti et d'un niveau équivalent, et justifier d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti
  - Soit justifier de 2 années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec ladite qualification

**DURÉE :** 14h

## PROGRAMME :

Jour 1 :

- Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur touristique
  - Les missions du tuteur / Maître d'apprentissage
  - Vos devoirs
  - Connaître l'alternant et le comprendre
  - Se présenter
  - Un contrat mutuel
- Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel, accueil, accompagnement, organisation
  - Accueillir & intégrer
  - Organiser le parcours de formation

### EFFICIENCE LAB



EFFICIENCELAB

- Sensibilisation au harcèlement moral en entreprise

#### Jour 2 :

- Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail
  - L'évaluation formative
  - Repérer une difficulté, y remédier
  - Le débriefing
  - Le livret d'apprentissage
  - L'évaluation en cours de formation
- Initiation au Droit social – Les contrats de formation en alternance dans le secteur touristique
  - Les avantages et aides aux entreprises
  - Les contrats
  - La réglementation des mineurs
  - Les aides aux alternants

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Utilisation de méthodes pédagogiques expositives, interrogatives ou actives (tests, mises en situation, jeux de rôle...) permettant d'acquérir ou actualiser ses connaissances
- Réalisation d'un quiz/QCM d'évaluation en début de formation pour connaître le niveau des connaissances et en fin de formation pour mesurer la progression
- Remise d'une fiche individuelle d'appréciation de la formation
- Remise du support de formation en version numérique

#### CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- Inscription possible jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation
- Nos formations sont accessibles aux PSH. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référent handicap afin d'évaluer avec vous les possibilités de vous accueillir dans les meilleures conditions.

#### CONTACT :

Chargée de formation :

[contact@efficience-lab.com](mailto:contact@efficience-lab.com)

06 90 67 51 29

#### EFFICIENCE LAB

LEADER ACADEMIE – SARL- AU CAPITAL DE 1500 EUROS

Immeuble ARAL, Morne Caruel, 97139 LES ABYMES

Siret : 80455315400035 - NDA : 01973140997

Tel : 0590.90.23.67 / Mail : [contact@efficience-lab.com](mailto:contact@efficience-lab.com)